



HAL
open science

Divinités locales et cultes des montagnes dans la Gaule des premiers siècles: Approche du lieu de culte gallo-romain de St Pé d'Ardet.

Gilles Boutry

► **To cite this version:**

Gilles Boutry. Divinités locales et cultes des montagnes dans la Gaule des premiers siècles: Approche du lieu de culte gallo-romain de St Pé d'Ardet.. Divinités locales et cultes des montagnes dans la Gaule des premiers siècles: Approche du lieu de culte gallo-romain de St Pé d'Ardet., 2008, Eglise de St Pé d'Ardet, France. hal-02901112

HAL Id: hal-02901112

<https://hal.science/hal-02901112>

Submitted on 16 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**TOULOUSE
CAPITOLE**
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de
l'Université Toulouse 1 Capitole.

**« Divinités locales et cultes des montagnes dans la Gaule des
premiers siècles:
Approche du lieu de culte gallo-romain de St Pé d'Ardet_»**

Gilles Boutry

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

Divinités locales et cultes des montagnes dans la Gaule des premiers siècles: Approche du lieu de culte gallo-romain de St Pé d'Ardet.

**Le territoire de St Pé d'Ardet peut à juste titre être considéré comme ayant été béni des Dieux, pas seulement sur le plan profane du fait de la beauté de son site, de ses grottes, de son lac, ou de ses pentières remarquables, ou sur le plan religieux par la présence de Jupiter, de St Pierre, ou de Jésus Christ, mais aussi par celle de nombreux autres dieux gaulois préexistants à la civilisation romaine, à commencer par nos chères Montagnes.
Qu'en savons nous aujourd'hui?**

Les sujets et les modalités de ces cultes territoriaux qui proviennent d'un lointain passé, héritage quasi-universel de l'humanité que l'on rencontre sur tous les continents et dans toutes les grandes civilisations ont largement inspiré certaines pratiques du christianisme, et St Pé d'Ardet entre le premier et le quatrième siècle, dans le domaine des pratiques et des techniques des ex-voto et des inscriptions cultuelles n'a rien à envier à des sanctuaires créés très récemment au XIXème siècle comme par exemple celui de Lourdes(65), même si les sujets de dévotion sont nommés différemment.

Trois inscriptions datant du IIIème-IVème siècle et conservées dans l'église romane de St Pé d'Ardet sont le témoin pérenne et impartial de la continuation à l'époque gallo-romaine de cultes antérieurs, dont l'origine reste à découvrir, vasconne, celtique, néolithique, du bronze ancien, ou même magdalénienne puisque du mobilier de ces différentes époques ont été trouvés sur le territoire de la commune et sont conservés dans différents musées et dans des collections privées. Le verrou glaciaire du col du Bouchet et les grottes avoisinantes contemplant le magnifique lac classé qui recèle probablement dans ses profondeurs aussi bien des harpons magdaléniens, que des « trésors » gaulois offerts aux dieux, sans oublier les autels votifs dressés au voisinage du lac dont les disciples de St Martin n'ont pas dû manquer de se débarrasser en les précipitant au fond de l'eau.

Les montagnes sacrées

La première inscription logée dans l'arc supérieur de l'ancienne porte nord se lit « DIs (Diis) Montibus sacrum venatores » est intéressante à deux titres : d'abord elle est la seule inscription de la Gaule du sud qui démontre l'existence d'un groupe local ou d'une confrérie organisée de chasseurs, qui en l'occurrence ont offert cet autel votif en marbre sur lequel ils ont effectué un sacrifice à leurs Dieux les plus chers, ici les Montagnes, pour les remercier du gibier qu'elles leur avaient permis de capturer durant l'année écoulée, échange de cadeaux entre les Dieux et les humains. Par ce sacrifice rituels d'animaux, les chasseurs soutenaient les Montagnes et les Montagnes les soutenaient. Ensuite, par sa proximité à deux kilomètres à vol d'oiseau du Pic du Gar, autre montagne nommément divinisée, elle démontre que les lieux de cultes situés sur des sommets ne sont pas seulement des cultes des grandes divinités comme Jupiter, mais aussi, et sûrement ici, dans le piémont pyrénéen, des cultes de la Montagne elle-même considérée comme une Divinité. Cette réalité pyrénéenne du culte des montagnes ne surprendrait d'ailleurs pas les historiens des religions de l'Himalaya pour lesquels le culte des montagnes et de leurs divinités sont les éléments religieux connus les plus anciens, bien antérieurs aux religions organisées(1).

Deux divinités locales

Les deux autres inscriptions objet du dessin ci-contre sont remarquables et par leur situation de « gardiennes » du coffre en bois médiéval qui était situé dans l'armoire à relique intégrée dans la maçonnerie, et par leur contenu informationnel sur le statut et la relation dévotionnelle avec deux divinités locales de deux femmes, l'affranchie Paulinia et de Lexeia, démontrant que des personnes qui n'étaient pas des citoyens romains avaient exprimé là, pour les siècles à venir, leur foi dans deux des très puissantes divinités vénérées à St Pé d'Ardet que sont Idiatte et Artahe. Mac Luhan, le sociologue de la communication américain contemporain, nous confirmerait ici le grand rôle que continue à jouer ce support de la communication pour transmettre durablement le message de ces humbles personnages. Sans lui, le message n'existerait plus depuis longtemps et Paulinia et Lexeia nous seraient parfaitement inconnues, alors qu'aujourd'hui près de 18 siècles après, nous connaissons le maître de l'une des deux et le dieu de chacune.

Artahe n'est pas un dieu lare, mais plus probablement une divinité celtique dont la racine (aussi bien en langue basque que celtique, bretonne, grecque, et en indo-européen) signifie « l'ours » lequel n'est pas sans rappeler le symbolisme royal des celtes et le cycle Arthurien (2). De nombreux autels ex voto lui sont consacrés.

Pour Idiatte, étant donné que nous ne disposons pour l'heure que d'une seule inscription, on ne peut exclure absolument qu'il puisse s'agir d'un dieu lare de L.P. Paulinianus que Paulinia, son affranchie, encourage à soutenir la santé de son ancien maître et de la famille de ce dernier.

Mais comme, sur ce territoire du piémont, L.P. Paulinianus a honoré par des autels ex voto de facture absolument similaire d'autres divinités (une romaine et une locale), notamment à Ardiège et à Gesa, il est probable qu'Idiatte soit une des trois divinités locales qui ait été honorée à St Pé d'Ardet. Il ne faut pas par ailleurs superposer le territoire du culte à celui des limites communales, bien postérieures, comme pour celui d'Artahe, dont l'un des autels ex voto, celui dédié par le compagnon peut-être d'origine moyen-orientale, Antistius Syntropus, avait été trouvé, comme me l'avait confié l'archiviste et historien commingeois Jean Castex, par le Curé d'Ore dans le cimetière de cette commune au début du siècle dernier.

A St Pé d'Ardet comme dans toute le territoire alentour, dans le plus beau marbre de St Béat en général, ou parfois aussi dans celui sublime de blancheur d'Arguenos, et dans le calcaire local, ces personnes des premiers siècles nous ont légué ce qu'elles avaient de plus précieux, la foi dans les divinités locales et le culte des ancêtres. Conservées dans la maçonnerie alentour, dans et devant l'église, de nombreuses petites maisons funéraires qui contenaient les cendres des défunts, nous présentent, gravées en bas relief, de manière originale et très spécifique, des formes géométriques, des bustes d'ancêtres, des pampres, des rosaces. Partout dans ce territoire, mais aussi richement, les dieux celtiques romanisés pour la circonstance, comme Abellio (Belenos) à Garin dans le Larboust avoisinent les représentations des ancêtres sur ces petites maisons funéraires, avec leurs coupes de libation, leurs outils d'artisans, leurs coiffures et leurs bijoux discrets, gravés pour l'éternité.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Ni les romains, ni les Chrétiens n'ont pu détruire tous ces vestiges identitaires antérieurs. Au contraire même, ils nous ont transmis ces traditions et ces pratiques locales sans le vouloir, les premiers en apportant dans la société pyrénéenne locale le savoir faire et le goût du travail du marbre et du calcaire votif et funéraire, rappelant par la présence, visible pour toutes les générations de montagnards dans les murs des églises, de ces autels votifs et de ces maisons funéraires des « petits saints », l'existence de ces croyances passées, pérennisant des gestes

millénaires d'offrandes aux dieux locaux, au moins dans certains cantons jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les seconds en intégrant pour des raisons utilitaires ou esthétiques, sans vraiment savoir ce qu'ils faisaient, ces marbres antiques dans la construction des églises chrétiennes romanes au moyen-âge.

Ce n'a pas été le cas de tous les sanctuaires du Comminges, dont certains ont été détruits en grande partie, comme le sanctuaire de Pedegas à Belbèze redécouvert et décrit par Gabriel Manière⁽³⁾. Partout sur le territoire de l'Empire, en même temps que les acteurs autochtones du local contribuaient au renforcement d'une identité reposant sur une essence sacrée préexistante au territoire administratif et étatique en continuant et en développant les cultes des divinités spécifiques, l'administration romaine a cherché au contraire à contrôler ces cultes particuliers, d'une part juridiquement par la maîtrise économique de la production, de la circulation, et de la taxation des carrières et des mines, d'autre part non juridiquement, en superposant au cultes locaux celui des grands dieux du panthéon romain, Jupiter, Mars, Diane, Mercure, dans l'ordre décroissant des inscriptions ou des représentations trouvées, puis le numen des empereurs lorsque ceux-ci ont commencé à se faire diviniser. Partout dans le monde, de l'Egypte ancienne à l'Europe en passant par la Chine, un peu moins dans nos Pyrénées, les détenteurs du pouvoir royal ou impérial ont cherché à fonder un territoire national ou impérial sur une base sacrée uniforme en favorisant la diffusion généralisée des cultes de certaines divinités.

Les grands monothéismes en ne proposant à tous et à chacun qu'une seule divinité supérieure, le plus souvent d'ailleurs historiquement d'origine locale, et en étendant le domaine de compétence de cette divinité à tout le territoire politique, économique, social, et administratif, ont été des moyens souvent efficaces pour la classe dirigeante lui permettant de justifier par le sacré la naissance, le contrôle, et l'extension de territoires de plus en plus vastes sur lesquels ils prétendaient ou souhaitaient étendre leur pouvoir.

Gilles Boutry

Doctorant en droit

Chercheur

Ecole Doctorale Droit et Sciences Politiques

Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, et de la Communication.

Université des Sciences Sociales de Toulouse¹ Capitole.

(1)Asie, Mythes et Traditions, sous la direction du Pr.A.Akoun, BREPOLs, 1991, p 160

(2)Les Druides, F.Le Roux et C.Guyonvarc'h, OUEST France Université, 1986, p.365

(3)Celticum XVI, OGAM n°114, G.Manière, « Le temple de Belbèze en Comminges »1967, p.65 à 117.